
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 13 décembre 2019
9 h**

**Séance tenue le vendredi 13 décembre 2019
Salle du conseil de l'hôtel de Ville, Édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. John Belvedere, M. Alex Bottausci, M. Georges Bouelle, Mme Julie Brisebois, M. Éric Alan Caldwell, M. François William Croteau, M. Robert Coutu, M. Benoit Dorais, Mme Rosannie Filato, M. Michel Gibson, Mme Christine Gosselin, Mme Nathalie Goulet, Mme Paola Hawa, M. François Limoges, M. Normand Marinacci, M. Beny Masella, M. Peter McQueen, M. Sylvain Ouellet, M. Laurence Parent, M. Jocelyn Pausé, Mme Magda Popeanu, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, Mme Christina M. Smith, M. William Steinberg, Mme Maria Tutino et Mme Maja Vodanovic.

ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS :

M. Mitchell Brownstein.

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier adjoint
Mme Lynne Trépanier, Conseillère - analyse et contrôle de gestion
Mme Chantal Benoit, Analyste-rédactrice

La présidente d'assemblée, Mme Manon Barbe, déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement.

1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

N'ayant aucune intervention de la part des citoyennes et citoyens, la présidente d'assemblée déclare la période de questions du public close à 9 h 01.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente d'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 9 h 02.

CG19 0552

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Magda Popeanu

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 13 décembre 2019, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG19 0553

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 novembre 2019

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Magda Popeanu

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 25 novembre 2019 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 4 décembre 2019 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CG19 0554

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

M. Georges Bourelle, à titre de vice-président de cette commission, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

06.01

CG19 0555

Adoption du budget 2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1769;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le budget 2020 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.01 1193843021

CG19 0556

Adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1771;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.02 1193843017

CG19 0557

Adoption du budget de 2020 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1779;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'adopter le budget de 2020 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.03 1193843019

CG19 0558

Approbation du programme d'immobilisations 2020-2029 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1780;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le programme d'immobilisations 2020-2029 de la Société de transport de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.04 1193843018

CG19 0559

Approbation du budget 2020 du Bureau du taxi de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1781;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2020 du Bureau du taxi de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.05 1190310003

CG19 0560

Approbation du budget 2020 du Conseil des Arts de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1785;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2020 du Conseil des Arts de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.06 1190310004

CG19 0561

Approbation du budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1782;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2020 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.07 1190310005

CG19 0562

Approbation du budget 2020 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1783;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2020 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.08 1190310006

CG19 0563**Approbation du budget 2020 de la Société du parc Jean-Drapeau**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1784;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

d'approuver le budget 2020 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.09 1190310007

CG19 0564**Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2020 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1778;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2020 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Agence régionale de transport métropolitain	668 394 000 \$
Conseil des arts	20 235 000 \$
Société du parc Jean-Drapeau	15 353 100 \$
Bureau du taxi de Montréal	3 238 200 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	585 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	11 444 500 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : Tous les maires des villes liées

30.10 1193843023

CG19 0565

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 pour l'exercice financier 2020 (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2019 par sa résolution CE19 1789;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par M. Benoit Dorais

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2020 et du PTI 2020-2021-2022 pour l'exercice financier 2020 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.11 1190310008

À 9 h 34, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée déclare l'assemblée levée.

Manon Barbe
PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER ADJOINT

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE